



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00405

Numéro SIREN : 410 409 460

Nom ou dénomination : AUCHAN FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2016 sous le numéro de dépôt 1408

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AUCHAN HOLDING SERVICE CORPORATE MME
SARA DECHIR
40 avenue de Flandre
59170 Croix

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : AUCHAN FRANCE

Numéro RCS : 410 409 460

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 1999B00405

Adresse : 200 rue de la Recherche
59650 Villeneuve-d Ascq

Numéro du Dépôt : 2016R001408 (2016 1411)

Date du dépôt : 15/01/2016

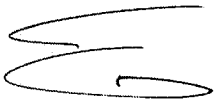
1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 07/12/2015

1 - Décision : Changement de directeur général

Délivré à Lille Métropole le 25 janvier 2016

Le Greffier,



15 JAN 2016

2016 REC 1458

AUCHAN FRANCE
SA au capital de 56 882 160 euros
200 rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE B 410 409 460

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SEPT DECEMBRE 2015

(...)

QUATRIEME DELIBERATION : Nomination d'un directeur général : Patrick ESPASA

Le Président du Conseil d'administration indique aux administrateurs que Monsieur Vincent MIGNOT lui a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Directeur Général, et demande au Conseil de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil en prend acte et remercie Monsieur Vincent MIGNOT pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

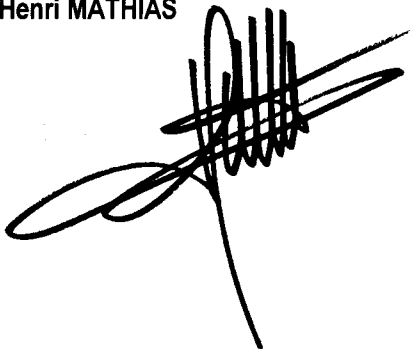
Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer Monsieur Patrick ESPASA en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Vincent MIGNOT, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

(...)

Extrait certifié conforme

Henri MATHIAS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a series of vertical strokes and a long horizontal line extending to the right.